



*Ville de Pontivy*

## **Commission culture, patrimoine, tourisme et animations**

### **Compte-rendu de la réunion du jeudi 2 juin 2016**

C30 -2016-002

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mme Laurence KERSUZAN, adjointe  
M. Philippe AMOURETTE, conseiller municipal  
M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal

#### **ABSENTS EXCUSES**

Mme Madeleine JOUANDET, conseillère municipale  
M. Jean-Pierre DUPONT, conseiller municipal

#### **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

Mme Adeline GONNARD, directrice éducation et animation  
Mme Odile MAGOUROU, responsable du service action culturelle, vie associative  
Mme Anne BOCQUET, médiatrice du patrimoine

#### **PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS**

- Saison culturelle 2016/2017 au Théâtre des halles
- Saison culturelle 2016/2017 au Palais des congrès
- Fête Nationale du 14 juillet
- Tarifs de la saison culturelle 2016/2017
- Manifestations culturelles 2017
- Convention avec l'association « Nocturnes littéraires »
- Exposition « Alice Pasco » peintre
- Convention avec la Bibliothèque publique d'information (Centre Pompidou)
- Eglise Saint-Mériadec -Travaux de restauration du la tour-clocher-demande d'aide financière auprès de la Sauvegarde de l'Art Français

## DOCUMENTS ANNEXÉS

Convention de partenariat entre la ville de Pontivy et l'Orchestre d'harmonie municipale  
Convention avec l'association »Nocturnes littéraires »  
Convention avec la bibliothèque publique d'information (Centre Pompidou)

§

## I – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission s'est réunie les jeudi 28 avril et lundi 2 mai pour définir les critères d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations culturelles et patrimoniales. Afin de ne pas pénaliser certaines associations et les mettre dans une situation financière délicate, l'année 2016 sera une année de transition. Lors de ces réunions, M. Jean-Pierre Dupont a pris acte sans commentaire ni proposition, des 10 critères pondérés que la municipalité envisage d'utiliser pour l'attribution des subventions aux associations culturelles et patrimoniales.

## II – LA FETE DE LA MUSIQUE ET LA PONDI PARADE

La fête de la musique aura lieu le samedi 18 juin. Plusieurs scènes sont mises à disposition des musiciens : place du Martray et place Anne de Bretagne pour les groupes ayant besoin d'une petite sonorisation, rue de Lourmel pour les groupes de musique traditionnelle, place Aristide Briand (Plaine) pour les groupes de rock. Quelques musiciens se produiront également dans la rue Nationale. La scène de musique électronique occupera, comme chaque année, le boulevard Alsace Lorraine.

La Pondi Parade, défilé musical et artistique, organisée par l'AMISEP partira du Palais des congrès à 14 h 30 pour une arrivée prévue vers 17 h sur la Plaine. Elle rassemble plus de 60 associations, artistes professionnels ou amateurs. Elle a pour thème cette année : *Histoire et Patrimoine*.

## III – EVENEMENTS A VENIR

**Le festival de musiques** : débutera le jeudi 7 juillet sur la place Anne de Bretagne par une prestation de la Kerlenn Pondi suivie d'un fest noz animé par le groupe Plantec. Il s'achèvera le jeudi 25 août à la plage municipale par une soirée animée par les Glochos. Un repas, servi par les Amis de Stival précédera le concert.

**Fête nationale du 14 juillet** : des animations organisées par des associations sont prévues. Le bal qui se déroulera sur le parking intérieur du Palais sera animé par le groupe *Les Balochiens* à partir de 21 h. A 23 h : feu d'artifice

**Art dans les Chapelles** : exposition aux Bains Douches, œuvre de Natalia Jaime Cortez à Sainte-Tréphine, intégration au circuit de Saint-Mériadec et La Houssaye , du 8 juillet au 31 août et les trois premiers week-ends de septembre

**Exposition « Alice Pasco** : du 8 juillet au 31 août et les trois premiers week-ends de septembre à l'Église Saint-Joseph (cf.délibération)

**Nocturnes littéraires** : la manifestation se tiendra le vendredi 29 juillet à partir de 17h (cf.délibération) au square Lenglier

**5<sup>ème</sup> édition des Opéras sur écrans** : l'Opéra de Rennes reconduit la diffusion d'un opéra sur grands écrans en plein air et en salles. Il s'agit de *Carmen*, le chef-d'œuvre de Bizet qui reste aujourd'hui le plus populaire des opéras du répertoire français qui sera en multi-diffusions le **8 juin 2017**. La ville de Pontivy a répondu favorablement à cette invitation.

#### **IV – ANIMATIONS ORGANISEES PAR DES ASSOCIATIONS :**

**Kan ar Bobl** : Le Kan ar Bobl rassemble chaque année des centaines de chanteurs, musiciens et conteurs autour de la tradition orale bretonne. Les lauréats sélectionnés au cours des 19 rencontres précédant la finale se sont retrouvés au Palais des congrès le dimanche 3 avril.

**Le Mayfest** : Pendant 3 jours, les 6, 7 et 8 mai les cow boys ont envahi Pontivy dans le cadre du festival Mayfest organisé par l'association West Country Dancers. Beau succès pour cette nouvelle édition dont les spectacles ont fait le plein.

**Le salon Jap & Co** : s'est déroulé les 28 et 29 mai au Palais des congrès. Un grand succès pour cette saison 4. L'association a enregistré 2 700 entrées en 2 jours soit une fréquentation supérieure à 1000 personnes au regard de 2015. Ce succès est du en grande partie à la présence d'un invité, le youtuber *Links the Sun*. Les organisateurs souhaitent étoffer leur programmation en 2017 et pour pallier au succès grandissant du salon, ils se penchent sur plusieurs axes de réflexion : l'utilisation de l'ensemble des salles du Palais des congrès et l'installation éventuelle d'un chapiteau sur le parvis.

#### **V- TRAVAUX DE RESTAURATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL**

##### **a- Restauration du château des Rohan**

La première tranche de travaux (13 mois) débute le 20 juin.

##### **b- Église Saint-Mériadec de Stival : travaux sur la tour-clocher**

Projet de délibération.

##### **c- Chapelle Sainte-Tréphine : rendu du diagnostic**

Depuis plusieurs années, la chapelle Sainte-Tréphine présente des désordres qui affaiblissent progressivement le monument.

En décembre 2014, la ville a confié à l'agence Catherine Proux et à ses cotraitants l'atelier CoRéum et l'économiste de la construction Briac Brault la réalisation d'un diagnostic de l'édifice. Remis à la ville en février dernier, celui-ci préconise une série de travaux sur l'ensemble de l'édifice (maçonnerie-pierre de taille, charpente, couverture,

menuiserie, électricité, voûte polychrome) pour un montant total de 290 387,95 € HT (348 465,54 € TTC).

La chapelle étant classée monument historique, le dossier a été transmis à la DRAC pour obtention de l'avis des inspecteurs généraux des monuments historiques sur le parti de restauration proposé. Après réception de cet avis, une réflexion pourra être entamée sur une éventuelle programmation des travaux sur plusieurs exercices budgétaires en fonction des urgences sanitaires.

## **VI-MÉDIATION**

### **a/ Bilan des dernières animations**

**Samedi 19 mars**, dans le cadre de la campagne de mécénat, les étudiants du Gros-Chêne ont organisé, en partenariat avec la ville et la Falsab (confédération des jeux et sports traditionnels en Bretagne) et la ville, une **journée d'animations autour du château** (jeux de piste, tournoi de jeux bretons). Un stand animé par la ville a également permis de présenter aux visiteurs la souscription publique et de récolter des dons. Environ 150 personnes ont participé à la manifestation.

**Samedi 2 avril**, à l'occasion du **Kan ar Bobl**, le service patrimoine a organisé, en partenariat avec le Kan ar Bobl et les randonneurs pontivyens, une balade du palais des congrès au bourg de Sainte-Tréphine, ponctuée de découvertes patrimoniales et de pauses musicales. La promenade a rassemblé 25 personnes.

### **b/ Animations à venir**

**Samedi 25 juin**, le service patrimoine participera à la fête « **Pontivy au fil de l'eau** » en organisant une balade patrimoniale autour de l'histoire du fil et de celle de l'eau à Pontivy. Le départ est prévu à 14h place du Souvenir.

**Lundi 11 juillet**, dans le cadre du **programme estival d'animations proposé par Pontivy Communauté** sur le thème du développement durable, les services agenda 21, espaces verts et patrimoine de la ville, en collaboration avec les services de Pontivy Communauté, proposeront une balade « patrimoines cachés » dans le quartier napoléonien.

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre** auront lieu les **journées européennes du patrimoine** (thème national : « patrimoine et citoyenneté »).

Les animations permettront au public de redécouvrir le patrimoine de Pontivy sous un nouveau jour.

**Samedi 17.** Une visite couplée de l'exposition organisée par le service des archives (« Napoléonville, conception et réalisation d'une ville nouvelle ») et du quartier napoléonien permettra au visiteur de confronter les projets originels et leur réalisation concrète.

**Dimanche 18.** Le château sera mis à l'honneur : reconstitution d'un petit campement médiéval, visites commentées du monument (extérieur) et des travaux de restauration, démonstrations d'escrime de spectacle, ateliers d'initiation à l'escrime, à l'archerie ou à l'archéologie, possibilité de se faire photographier en costume médiéval... La journée sera organisée avec divers partenaires : Crinolines&Cie, CRIS, Obliti Milites, Amis de Pontivy et le maître d'armes et chorégraphe de combat Fabrice Patin. Un stand permettra de présenter la campagne de mécénat et les bénéfices de l'atelier photos et de la vente de gâteaux et boissons seront reversés au projet de restauration du château.

**Et bien sûr :** ouverture des églises et chapelles, des bains-douches, du musée du collègue Les Saints-Anges, de l'Espace 19, du CRIS, du local des Amis de Pontivy...

Le programme complet sera disponible début septembre en mairie et sur [www.pontivy.fr](http://www.pontivy.fr).

### **c/ Nouvel outil de médiation sur la restauration des retables de Saint-Mériadec de Stival**

Afin de mettre en valeur les récents travaux réalisés sur et autour des retables du transept de l'église, des fiches de présentation de la restauration et des découvertes survenues à cette occasion ont été réalisées en français. Cet outil de médiation permettant au public de mieux appréhender les tenants et aboutissants de la restauration sera mis à disposition du public pour l'été lors de l'ouverture de l'église à l'occasion du festival estival de L'art dans les chapelles. Une traduction en anglais sera réalisée dès que possible.

## **VII- CAMPAGNE DE MÉCÉNAT POUR LA RESTAURATION DU CHÂTEAU DES ROHAN**

### **a/ Bilan financier au 01/06/2016**

Au 1<sup>er</sup> juin 2015, le site de la Fondation du patrimoine affiche 19 647 € de dons dont :

- mécénat financier : 18 865 €
- mécénat en nature : 782 €.

Ce montant va permettre à la ville de solliciter, auprès du conseil régional, la prime SOS (skoaz ouzh skaoz) attribuée aux propriétaires ayant réussi à fédérer et à mobiliser la population locale autour d'un projet de restauration du patrimoine. Le porteur de projet peut alors percevoir une prime complémentaire à la subvention déjà allouée par la Région.

### **b/ Initiatives pour faire connaître le projet, inciter au don et/ou récolter des fonds**

Sollicité lors de son passage à Pontivy en mai 2016, Yvan Le Bolloch a accepté de parrainer l'opération.

19 mars : Animation du Gros-Chêne (cf.Médiation)

22-24 avril : Biennale du livre d'histoire : en partenariat avec l'association philatélique et cartophile du pays des Rohan, création d'un **encart philatélique** vendu au profit du château.

14-22 mai : **exposition Arts et collections et Timilin à l'église Saint-Joseph** : droits d'entrée reversés au profit de la restauration du château

30 mai : **lancement de l'opération « 1€ pour mon château »** en partenariat avec le conseil municipal des enfants (boîtes-tirelires déposées dans certains commerces et édifices municipaux et organisation d'animations pour lesquelles les participants seront incités à donner 1 €).

8 juin : **Olympiades au château** (opération « 1€ pour mon château »).

13 juin – 30 septembre : **produit-partage en partenariat avec la biscuiterie Joubard**, qui s'engage à reverser 1€ au profit de la restauration du château pour chaque boîte « château des Rohan » vendue.

17-18 septembre : **journées européennes du patrimoine**. Château mis à l'honneur (voir paragraphe médiation).

## **VIII- PATRIMOINE DIVERS**

### **a- Prêt d'œuvres au musée du Faouët**

Les prêts d'œuvres de la collection municipale étant un moyen de faire connaître le patrimoine pontivyen au-delà des frontières de la ville, trois tableaux de Pierre Cadre ont été prêtés au musée du Faouët pour l'exposition « La fête vue par les peintres en Bretagne » qui se déroule du 2 avril au 9 octobre 2016.

### **b- Protections au titre des monuments historiques**

#### Notre-Dame-de-Joie, Saint-Mériadec de Stival, magasin à fourrage

Par délibération du 21 avril dernier, le conseil municipal proposait de demander à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC Bretagne) la protection au titre des monuments historiques du magasin à fourrage, une extension de l'inscription au titre des monuments historiques à l'ensemble de l'église Notre-Dame-de-Joie, ainsi que le classement de l'église Saint-Mériadec de Stival.

Les demandes concernant l'église Notre-Dame-de-Joie et le magasin à fourrage ( pour l'inscription MH) ont reçu un avis favorable de la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS Bretagne), première étape de la procédure. Les dossiers seront ainsi inscrits à l'ordre du jour d'une prochaine séance plénière de la CRPS.

#### Piscine de plein air

La direction régionale des affaires culturelles ayant entamé une étude d'inventaire du patrimoine du XXe siècle en Bretagne dans la perspective de l'attribution d'une nouvelle vague de labels « patrimoine du XXe siècle », la piscine de plein air de Pontivy, construite à la fin de années 1930 et caractéristique du style Art déco alors en vogue, sera proposée par la ville comme candidate au label.

### **c- Pays d'art et d'histoire et inventaire participatif de Pontivy Communauté**

Lauréat (parmi 6) de l'appel à projets « participer à l'inventaire du patrimoine de Bretagne », l'office de tourisme de Pontivy Communauté a lancé une opération d'inventaire participatif sur les 26 communes de la communauté de communes. Cet inventaire sera réalisé par des bénévoles encadrés par le service régional de l'inventaire, une chargée de mission recrutée à l'office de tourisme et un comité scientifique pour lequel la ville a été sollicitée : y participeront, pendant les deux années envisagées à ce jour pour la mission, la médiatrice du patrimoine et le responsable des archives.

Ce projet est complémentaire mais bien distinct du projet de labellisation pays d'art et d'histoire qui concerne à ce jour 40 communes et 5 intercommunalités (Pontivy, Baud, Josselin, Roi Morvan, Kreizh Breizh).

# **CONVENTION DE PARTENARIAT**

entre

**la Ville de Pontivy  
et  
L'Orchestre d'Harmonie Municipale**

## **Entre les soussignées :**

La Ville de Pontivy, représentée par sa Maire Christine Le Strat agissant en application d'une délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2016

**Et**

L'Orchestre d'Harmonie Municipale (Rue Jean-Claude Jégat à Pontivy) représenté par son président Jean-Luc Le Potier et signataire

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

## **Article 1 – Objet**

La présente convention a pour objet de préciser le partenariat entre la Ville de Pontivy et l'Orchestre d'harmonie municipale, eu égard aux orientations municipales :

- d'établir un calendrier régulier de représentations de l'Orchestre d'harmonie municipale dans le cadre des manifestations organisées par la Ville

## **Article 2 – Aide financière et matérielle de la Ville de Pontivy**

L'Orchestre d'harmonie municipale recevra une subvention de fonctionnement annuelle calculée sur la base des critères mis en place pour les dites subventions (part fixe et part variable).

Il bénéficiera de la gratuité du Palais des congrès (amphithéâtre, salle Pondi, cuisines, vaisselle, heures de régie) à l'occasion du concert de printemps.

Il bénéficiera d'une ligne budgétaire (équipement 7060) inscrite au budget de la ville. Ces crédits servent à l'achat de partitions, aux réparations des instruments de musique, aux frais de voyage et déplacements, à l'achat de petit matériel)

## **Article 3 – Engagements de l'Orchestre d'harmonie municipale**

L'Orchestre d'harmonie municipale s'engage à participer gratuitement aux manifestations de la ville :

- Fête de la Musique
- Sainte Cécile
- Marché de Noël

et aux commémorations :

- Jour du souvenir – dernier dimanche d'avril
- 8 mai – Victoire 1945
- 18 juin – Appel du 18 juin
- 11 novembre – Armistice 1918

Pour les manifestations organisées par la ville et les commémorations, l'orchestre d'harmonie municipale recevra les informations (horaires de prestations, durée de prestation demandée...) au moins 3 semaines avant la prestation.

#### **Article 4 : Durée**

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

#### **Article 5 : Avenants**

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

#### **Article 6 : Résiliation de la convention**

En cas de non respect par l'une et l'autre partie des engagements respectifs inscrits dans la convention et après échec d'une réunion de concertation préalable, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délais de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée valant mise en demeure.

Fait à Pontivy, le

Pour la Ville de Pontivy  
La Maire  
Christine Le Strat

Pour l'Orchestre d'harmonie municipale  
Le Président  
Jean-Luc Le Potier